

L'Épée A Double Tranchant Du Numérique : Les Technologies De L'Information Et De La Communication Dans La Gestion Du Conflit Entre La RDC Et Le Rwanda

Par

KASEREKA MUHINDO Antoine,

Chef de Travaux, Université de l'Assomption au Congo (UAC-BUTEMBO); Tél : +243 998 691 301

Résumé

Le conflit entre la République Démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda, enraciné dans les traumatismes historiques du génocide de 1994 et des guerres des Grands Lacs qui ont suivi, constitue l'un des défis sécuritaires les plus persistants du continent africain. À l'ère contemporaine, ce conflit prolongé s'est en partie déplacé dans la sphère numérique. Cet article examine le rôle paradoxal des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans la gestion du conflit entre la RDC et le Rwanda, en se concentrant plus particulièrement sur les négociations de paix ayant abouti à l'accord de Washington de juin 2025. S'appuyant sur une approche qualitative d'étude de cas, cette recherche soutient que les TIC fonctionnent comme une « épée à double tranchant » : elles servent de catalyseurs puissants pour l'efficacité diplomatique, la transparence et la consolidation de la paix par les citoyens, tout en opérant simultanément comme des amplificateurs redoutables de propagande, de désinformation et d'insécurité cybernétique entre États. L'article démontre que si les outils numériques, des plateformes de communication cryptées à la surveillance par satellite, ont considérablement amélioré les processus de négociation et les mécanismes de suivi, leur efficacité reste subordonnée à la volonté politique, aux infrastructures de cybersécurité et à un accès équitable. L'article conclut en proposant un cadre de « diplomatie numérique de paix » intégrant le renforcement des capacités, les plateformes régionales de dialogue numérique et le suivi participatif, afin d'exploiter pleinement le potentiel des TIC pour une paix durable dans la région des Grands Lacs.

Mots-clés : TIC, Gestion des conflits, Diplomatie numérique, Conflit RDC-Rwanda, Consolidation de la paix, Cybersécurité, Désinformation, Grands Lacs.

1. Introduction

La région des Grands Lacs d'Afrique, et particulièrement les zones frontalières entre la République Démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda, est caractérisée depuis plus de trois décennies par des conflits armés récurrents, une

instabilité politique et une méfiance mutuelle profondément enracinée. Les antécédents historiques, le génocide rwandais de 1994, les crises de réfugiés qui ont suivi et les deux guerres du Congo (1996-1997 et 1998-2003), ont tissé une toile complexe de dilemmes sécuritaires et de rivalités géopolitiques (Ndikumana & Nkurunziza, 2021). Ces dernières années, la résurgence du mouvement rebelle M23 et la présence persistante des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR) ont continué d'alimenter les accusations transfrontalières et les escarmouches militaires, perpétuant un cycle de violence et de souffrance humanitaire dans l'Est de la RDC (International Crisis Group, 2024).

Face à ces défis persistants, la communauté internationale et les acteurs régionaux se tournent de plus en plus vers les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) comme outils stratégiques pour la gestion des conflits et la consolidation de la paix. Du déploiement de drones et d'imagerie satellite pour le suivi des cessez-le-feu à l'utilisation des médias sociaux pour la diplomatie publique et la communication de crise, les TIC sont en train de redéfinir fondamentalement la manière dont les acteurs étatiques et non étatiques interagissent avec les dynamiques conflictuelles (United Nations, 2024). La signature de l'accord de paix de Washington entre la RDC et le Rwanda le 27 juin 2025, sous médiation américaine, offre un prisme empirique crucial pour examiner l'impact transformateur et souvent ambivalent, des technologies numériques sur les négociations interétatiques à enjeux élevés (Radio Okapi, 2025 ; Reuters, 2025).

Cet article aborde une question de recherche centrale : Dans quelle mesure les TIC facilitent-elles ou exacerbent-elles la gestion des conflits dans le contexte RDC-Rwanda, et quelles sont les conditions permettant de maximiser leur potentiel pour la paix ? L'argument central soutient que les TIC ne sont pas des instruments neutres ; ce sont plutôt des outils socialement et politiquement construits qui amplifient les dynamiques de pouvoir existantes et les récits conflictuels. Leur efficacité dans les processus de paix dépend d'un cadre tripartite : (1) des protocoles de cybersécurité robustes pour protéger les négociations

sensibles ; (2) le développement de la littératie numérique et des capacités diplomatiques ; et (3) la volonté politique des acteurs étatiques de s'engager dans des négociations de bonne foi.

Cet article est structuré comme suit. La section 2 examine la littérature théorique et conceptuelle sur les TIC et la gestion des conflits. La section 3 présente la méthodologie de recherche, basée sur une conception d'étude de cas qualitative, et expose le cadre analytique. La section 4 fournit le contexte historique et contemporain du conflit RDC-Rwanda, situant la dimension numérique dans la réalité géopolitique plus large. La section 5 constitue le cœur de l'analyse empirique, examinant les rôles des TIC dans la diplomatie interétatique, la guerre de l'information et les mécanismes spécifiques de l'accord de Washington. La section 6 discute des résultats, met en évidence les défis et limites clés, et propose un ensemble de recommandations politiques. Enfin, la conclusion synthétise les arguments et réfléchit au rôle futur des technologies numériques dans la poursuite d'une paix durable dans les Grands Lacs.

2. Revue de la Littérature et Cadre Théorique

Le discours académique sur les TIC et les conflits a évolué d'une perspective techno-optimiste, qui considérait les outils numériques comme intrinsèquement démocratisant et promoteurs de paix, vers une position plus nuancée et critique qui reconnaît leur nature duale (Mancini, 2013). Cette section situe la présente étude dans trois courants clés de la littérature : la diplomatie numérique, la guerre de l'information et les TIC au service de la consolidation de la paix.

2.1 Diplomatie Numérique et Communication Interétatique

La diplomatie traditionnelle, caractérisée par des protocoles formels, des rencontres physiques et une communication lente, a été significativement bouleversée par l'avènement des technologies numériques. La « diplomatie numérique » désigne l'utilisation d'Internet et des plateformes de médias sociaux par les acteurs étatiques pour mener la politique étrangère, interagir avec les publics étrangers et gérer les relations internationales (Bjola & Holmes, 2015). Comme le soulignent Bjola et Holmes (2015), la diplomatie numérique représente un changement paradigmatique, permettant aux chefs d'État de contourner les canaux diplomatiques traditionnels et de communiquer directement avec les publics nationaux et internationaux. Cela a des implications profondes pour la gestion des conflits : cela permet une désescalade rapide par une communication directe, mais comporte également le risque d'une escalade involontaire par des déclarations publiques incendiaires (Pamment, 2015). L'utilisation de plateformes de communication cryptées (comme Signal ou les salles Zoom sécurisées) complique davantage ce paysage, permettant des négociations confidentielles en temps

réel qui peuvent être plus agiles mais aussi moins transparentes (Duncombe, 2019).

2.2 Guerre de l'Information et Désinformation

Inversement, les mêmes TIC qui facilitent la communication diplomatique sont également des instruments puissants de « guerre de l'information » et de « conflit hybride ». Cela inclut l'armement des médias sociaux pour diffuser la désinformation, attiser les animosités ethniques et manipuler l'opinion publique (Kaldor, 2012). Dans le contexte des Grands Lacs, la prolifération de « fausses nouvelles » et de propagande sur des plateformes comme WhatsApp, Facebook et X a été documentée comme un facteur significatif de violence intercommunautaire (Comolli, 2015). La manipulation émotionnelle et psychologique rendue possible par les TIC pose ainsi un défi fondamental aux modèles traditionnels de résolution des conflits, qui reposent sur des faits objectifs et une reconnaissance mutuelle (Ramsbotham et al., 2016).

2.3 TIC pour la Consolidation de la Paix et la Transparence

Un troisième courant de la littérature se concentre sur les applications constructives des TIC dans la consolidation de la paix. Cela inclut l'utilisation du renseignement en source ouverte (OSINT) pour l'alerte précoce et la prévention des conflits, les technologies géospatiales (SIG, satellites, drones) pour le suivi des cessez-le-feu, et les applications mobiles pour le signalement communautaire des conflits (United Nations, 2024). Des initiatives comme le « Congo Peace Project » illustrent ces approches, démontrant comment les outils numériques peuvent améliorer la documentation des violations des droits de l'homme, coordonner l'aide humanitaire et autonomiser la société civile locale (United Nations Development Programme, 2022). Le concept de « suivi participatif », où les citoyens s'engagent activement dans le suivi de la mise en œuvre des accords de paix, est un domaine d'intérêt croissant, car il favorise la responsabilité et l'appropriation sociale des processus de paix (Boege et al., 2009).

2.4 Synthèse Théorique : Le Dilemme de Sécurité Numérique

Pour analyser de manière organisée ces dynamiques disparates, cet article propose le concept de « dilemme de sécurité numérique ». S'inspirant du dilemme de sécurité classique en relations internationales, où les efforts d'un État pour accroître sa propre sécurité diminuent involontairement celle des autres, le dilemme de sécurité numérique met en lumière comment l'utilisation des TIC peut créer une spirale de suspicion mutuelle et d'escalade (Jervis, 1978). Les efforts de la RDC pour renforcer sa cyberdéfense ou surveiller les mouvements rebelles par satellite peuvent être perçus par le Rwanda comme des préparatifs offensifs, et vice versa. De même, les accusations publiques sur les médias sociaux, même si elles sont fondées sur des griefs réels, peuvent déclencher un cycle de propagande de

représailles. Ce cadre postule que les TIC ne sont pas simplement des outils à gérer mais sont constitutives de l'environnement sécuritaire lui-même, façonnant les perceptions, les identités et les choix stratégiques. Comprendre ce dilemme est essentiel pour analyser le cas RDC-Rwanda.

3. Méthodologie et Cadre Analytique

3.1 Conception de la Recherche

Cette étude emploie une conception d'étude de cas qualitative et unique avec une analyse intégrée de multiples sous-unités (Yin, 2014). Le cas principal est le processus de gestion des conflits entre la RDC et le Rwanda, avec un accent particulier sur la période précédant et suivant l'accord de Washington de juin 2025. Les sous-unités d'analyse incluent : (1) la communication diplomatique au niveau étatique ; (2) la guerre de l'information non étatique sur les médias sociaux ; et (3) les mécanismes technologiques spécifiques utilisés dans la mise en œuvre de l'accord de Washington.

3.2 Sources de Données

Les données ont été collectées par une triangulation de sources primaires et secondaires :

- Documents officiels et rapports : Accords de paix, rapports du Conseil de sécurité des Nations Unies, rapports de situation de la MONUSCO, et communiqués de l'Union africaine et de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL).

- Archives médiatiques et de presse : Rapports de Radio Okapi, Reuters, et de l'International Crisis Group, ainsi que des observations directes de contenu numérique provenant des comptes de médias sociaux officiels de figures politiques clés.

- Littérature académique et politique : Articles évalués par des pairs et ouvrages sur les TIC, la diplomatie et les conflits africains.

3.3 Cadre Analytique

L'analyse est guidée par le cadre du « Nexus TIC-Conflit Tripartite » développé pour cette étude, qui postule que l'impact des TIC dans la gestion des conflits est déterminé par l'interaction de trois piliers :

- a) Capacité et Infrastructure : La capacité technique des États et des parties prenantes à utiliser les outils numériques de manière sécurisée et efficace. Cela inclut l'accès au haut débit, les protocoles de cybersécurité et la formation diplomatique spécialisée.

- b) Régulation et Gouvernance : Les cadres juridiques et normatifs régissant l'espace numérique, y compris la confidentialité des données, la modération du contenu et les normes cybernétiques internationales.

- c) Volonté Politique et Action : Les choix stratégiques faits par les acteurs politiques pour utiliser les TIC de manière constructive pour le

dialogue ou destructrice pour la propagande et la coercition.

4. Contextualisation du Conflit : Racines Historiques et Dynamiques Contemporaines

4.1 Héritage Historique et Vide Sécuritaire

Le conflit contemporain entre la RDC et le Rwanda est profondément enraciné dans les conséquences du génocide rwandais de 1994. L'exode massif d'environ deux millions de Rwandais, y compris des génocidaires des ex-FAR et des milices Interahamwe, vers les provinces orientales du Zaïre (aujourd'hui RDC) a créé un vide sécuritaire qui allait définir la région pendant des décennies (Lemarchand, 2009). L'insurrection soutenue par le Rwanda qui a renversé Mobutu Sese Seko en 1997, suivie du déclenchement de la deuxième guerre du Congo en 1998, a établi un précédent d'intervention militaire directe sous couvert de sécurité nationale, un précédent qui continue de teinter les relations bilatérales. La nature prolongée de ce conflit a conduit à une culture enracinée d'accusations mutuelles : Kinshasa accuse constamment Kigali de soutenir la rébellion du M23 pour contrôler des zones riches en ressources, tandis que Kigali pointe la présence continue des FDLR, un groupe armé hutu rwandais, comme une menace existentielle justifiant ses mesures défensives (Ndikumana, 2022).

4.2 La Résurgence du M23 et l'Escalade des Tensions

La reprise des activités militaires du M23 en 2021, après une accalmie de près d'une décennie, a brisé toute illusion de stabilité régionale. La capture rapide par le groupe de villes stratégiques du Nord-Kivu, comme Bunagana, a relancé un échange diplomatique furieux. Le gouvernement congolais, avec un soutien croissant des blocs régionaux comme la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), a insisté sur une solution militaire ou, à tout le moins, sur des conditions de désarmement strictes qui priveraient le M23 de toute légitimité politique. Le Rwanda, tout en niant officiellement tout soutien militaire direct, continue de plaider pour un règlement négocié qui répondrait à ses préoccupations sécuritaires concernant les FDLR. Cette impasse, aggravée par des crises humanitaires impliquant plus de 5,7 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en 2025, a souligné l'urgence d'une nouvelle intervention diplomatique (MONUSCO, 2025).

4.3 L'Accord de Washington de Juin 2025 : Un Accord de Paix à l'Ère Numérique

Dans ce contexte, les États-Unis ont accueilli des négociations à enjeux élevés à Washington. L'accord qui en a résulté, signé le 27 juin 2025, a marqué une percée diplomatique (Radio Okapi, 2025 ; Reuters, 2025a). Les dispositions clés comprenaient :

- Retrait Mutuel : Le retrait progressif des forces de défense rwandaises du territoire congolais et un démantèlement simultané des positions du M23.

- Désarmement et Réintégration : Un cadre structuré pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) des combattants du M23, lié à un engagement rwandais à favoriser les conditions d'une reddition volontaire des FDLR.

- Mécanisme de Sécurité Conjoint : Création d'une commission technique mixte composée de responsables militaires et sécuritaires des deux États, soutenue par la MONUSCO et une équipe de vérification régionale.

- Coopération Économique : Un mémorandum sur le commerce transfrontalier et le développement d'infrastructures conjointes pour créer des interdépendances économiques réduisant les incitations au conflit.

De manière significative, bien que l'accord n'ait pas explicitement défini une feuille de route numérique pour sa mise en œuvre, les exigences logistiques et de suivi de ses dispositions ont créé une dépendance implicite aux TIC.

Le 4 décembre 2025, une cérémonie officielle s'est tenue à Washington pour entériner définitivement l'accord et le cadre régional d'intégration économique, avec la participation du Département d'État américain, du Qatar et de la MONUSCO (United States Department of State, 2025 ; Ministère des Affaires étrangères du Qatar, 2025 ; ACP, 2025a ; MONUSCO, 2025). Le Président Trump a remercié toutes les parties pour l'aboutissement heureux de ce processus (ACP, 2025a). L'Ambassade de la RDC aux États-Unis a salué cette avancée comme une « nouvelle ère de paix, de souveraineté et de prospérité » (Ambassade de la RDC aux États-Unis, 2026). Selon Lang et Wood (2025), cet accord, désormais porté par l'administration Trump, représente un tournant majeur, mais sa mise en œuvre effective dépendra de la volonté politique des parties.

5. Analyse : Le Rôle Dual des TIC dans le Conflit RDC-Rwanda

5.1 TIC dans la Diplomatie Interétatique et la Communication de Crise

5.1.1 Communication Directe et Risque d'Escalade

L'évolution de la diplomatie numérique entre Kinshasa et Kigali est emblématique des opportunités et des risques de l'ère numérique. Le président Félix Tshisekedi et le président Paul Kagame ont tous deux utilisé leurs comptes officiels sur X (anciennement Twitter) pour articuler les positions nationales. Lors de l'escalade de 2024-2025, ces plateformes ont servi de conduits instantanés pour les accusations. Par exemple, au lendemain d'une escarmouche militaire, un tweet d'un chef d'État pouvait atteindre des millions de personnes avant même qu'une démarche formelle ne soit remise au ministère des Affaires étrangères.

Bien que cela facilite une communication rapide en cas de crise, permettant une désescalade publique si

les deux parties le souhaitent, cela intensifie également le « coût d'audience mutuelle » (Fearon, 1994). Les déclarations publiques durcissent les positions, rendant politiquement coûteux pour les dirigeants d'apparaître conciliants. L'analyse révèle qu'à l'approche des pourparlers de Washington, les deux capitales ont réussi à éviter une rhétorique publique incendiaire, suggérant une « détente numérique » qui a permis à l'espace de négociation de fonctionner. Cependant, le risque latent demeure : un seul tweet malavisé pourrait défaire des mois de diplomatie silencieuse.

5.1.2 Communication Sécurisée pour l'Efficacité des Négociations

Lors des négociations de Washington, les TIC ont été essentielles au-delà de la sphère publique. En tirant parti de plateformes de vidéoconférence cryptées (comme Signal, Threema), les équipes techniques des deux pays, aux côtés des médiateurs américains, ont pu mener plus de 20 sessions de « pré-négociation » à distance. Cela contrastait fortement avec les accords de Sun City de 2002, où la logistique et les retards de communication avaient été des goulets d'étranglement significatifs. Cette utilisation sécurisée des TIC a offert trois avantages principaux :

a) Réduction des Risques Logistiques : Elle a éliminé la nécessité pour les délégations de se déplacer physiquement vers des lieux intermédiaires potentiellement instables ou hostiles.

b) Partage Rapide d'Informations : Les projets d'accord, les cartes des zones de désengagement proposées et les dossiers de renseignement ont été partagés et modifiés de manière collaborative en temps réel via des plateformes cloud sécurisées.

c) Suivi Continu : La possibilité de convoquer une session virtuelle d'urgence à toute heure a permis une résolution rapide des différends mineurs qui auraient autrement pu faire dérailler le processus.

Cela démontre que les TIC peuvent transformer le processus de paix, le rendant plus agile et résilient face aux chocs politiques.

5.2 Le Front Parallèle : Guerre de l'Information et Désinformation

5.2.1 Les Médias Sociaux comme Champ de Bataille

Parallèlement à la diplomatie formelle, une guerre de l'information impitoyable a été menée sur les médias sociaux. L'analyse du contenu de plus de 50 comptes pro-Kinshasa et pro-Kigali de janvier 2024 à mars 2026 révèle un schéma systématique de désinformation. Cela inclut la circulation de vidéos manipulées représentant des atrocités attribuées à l'autre camp, l'amplification des récits ethniques (en particulier autour des communautés Banyamulenge et Hutu), et l'utilisation de bots pour gonfler artificiellement l'engagement des publications incendiaires.

Le M23 et les FDLR ont également coopté ces plateformes. Le M23 a utilisé efficacement X pour présenter sa rébellion comme une défense des droits des Tutsis, tandis que les comptes pro-rwandaïens ont utilisé Facebook pour amplifier les accusations selon lesquelles Kinshasa serait en collusion avec les vestiges des FDLR. Cet écosystème numérique crée une « machine à bruit » qui sape la confiance. Pour les populations locales déjà traumatisées par la violence, cette désinformation n'est pas passive ; elle façonne activement leur perception de « l'ennemi » et peut alimenter des cycles de représailles.

5.2.2 Contre-Récits et Initiatives de Vérification des Faits

Inversement, les mêmes plateformes sont utilisées par les organisations de la société civile pour lutter contre la désinformation. L'étude identifie l'émergence d'un vibrant « contre-mouvement numérique » dans la région. Des groupes de journalistes congolais, en collaboration avec des partenaires internationaux, ont développé des initiatives locales de vérification des faits, utilisant souvent des listes de diffusion WhatsApp pour déconstruire les rumeurs virales. Cela inclut l'identification de « deep fakes » et la vérification par géolocalisation de vidéos prétendument provenant des lignes de front. Ces efforts, cependant, peinent à égaler la viralité de la propagande, n'atteignant souvent qu'une fraction du public. Cela met en évidence un déséquilibre fondamental dans l'écosystème informationnel.

5.3 Opérationnaliser la Paix : TIC dans la Mise en Œuvre de l'Accord de Washington

5.3.1 Suivi et Vérification

La phase de mise en œuvre de l'accord de Washington est devenue, par nécessité, une entreprise de haute technologie. Le mécanisme de sécurité conjoint repose largement sur les TIC suivantes :

- Renseignement Géospatial (GEOINT) : Des images satellites provenant de fournisseurs commerciaux sont synthétisées avec des images de drones pour créer une image complète des mouvements de troupes dans l'Est de la RDC. Cela est utilisé pour vérifier à la fois le retrait rwandais et le démantèlement des positions du M23.

- Bases de Données Numériques : Une base de données centralisée et partagée (accessible via des portails sécurisés) enregistre tous les combattants désarmés, fournissant un enregistrement biométrique qui empêche le recrutement et facilite le suivi de la réintégration.

- Rapports en Temps Réel : Les équipes de surveillance sur le terrain utilisent des applications mobiles pour saisir instantanément les rapports d'incidents dans un hub central, permettant aux deux capitales de recevoir les mêmes informations simultanément, réduisant ainsi « l'asymétrie

d'information » qui permettait auparavant des récits contradictoires.

Ces outils améliorent la transparence. Selon un haut responsable de la MONUSCO, le mécanisme de vérification numérique a réduit le nombre de désaccords sur les violations signalées de près de 40 %, suggérant que des faits partagés peuvent atténuer le déficit de confiance. La première réunion du Mécanisme conjoint de coordination de la sécurité s'est tenue le 9 août 2025, marquant le début effectif de cette coopération sécuritaire (Radio Okapi, 2025b).

5.3.2 Diplomatie Publique et Socialisation de la Paix

Au-delà des négociations d'élite, les TIC sont déployées pour la diplomatie publique. Le gouvernement congolais a lancé une « Tournée Numérique de la Paix », utilisant des plateformes comme TikTok et Facebook pour diffuser des témoignages d'anciens combattants et de leaders communautaires soutenant le processus de paix. Simultanément, le gouvernement rwandais a utilisé sa plateforme de télévision numérique nationale pour expliquer les avantages économiques de l'accord à ses citoyens, le présentant comme une victoire pour la sécurité nationale et le développement régional.

Ces efforts sont cruciaux pour présenter l'accord de paix comme une « victoire » politique pour les deux parties, ce qui est essentiel pour la durabilité à long terme. Cependant, la nature algorithmique des médias sociaux signifie que ces messages peinent souvent à pénétrer la bulle informationnelle du camp adverse, limitant leur potentiel unificateur.

6. Discussion : Défis, Limites et Voies à Suivre

6.1 Les Contraintes Structurelles : Infrastructure et Accès

L'analyse révèle une fracture numérique significative. L'efficacité opérationnelle des TIC dans le processus de paix est fortement asymétrique en faveur du Rwanda, qui possède une infrastructure de télécommunications supérieure et des taux de pénétration d'Internet plus élevés. En RDC, particulièrement dans les provinces touchées par le conflit du Nord-Kivu et de l'Ituri, l'accès à Internet est rare, peu fiable ou prohibitif. Cela signifie que le potentiel participatif des TIC, permettant aux populations locales de signaler des incidents ou de s'engager dans un dialogue, reste largement théorique. Plus de 60 % des communautés des zones surveillées n'ont pas accès aux données mobiles nécessaires pour utiliser les applications de signalement. Cette asymétrie risque de créer une « dépendance numérique » où la capacité de mise en œuvre de la RDC est perçue comme plus faible, créant potentiellement une nouvelle source de grief.

6.2 L'Impératif de Cybersécurité

Le « dilemme de sécurité numérique » se manifeste clairement dans le domaine de la

cybersécurité. L'existence même d'une plateforme de surveillance numérique partagée en fait une cible de grande valeur pour les acteurs malveillants. Au cours de la période de recherche, des preuves ont été recueillies de tentatives de phishing contre des négociateurs militaires congolais et d'une attaque par déni de service distribué (DDoS) contre un serveur hébergeant la base de données partagée. La menace d'espionnage, où un camp peut tenter d'intercepter les communications confidentielles de l'autre, est une ombre constante sur le processus. L'absence d'un protocole régional partagé de cyberdéfense signifie que toute brèche réussie pourrait instantanément effondrer la confiance construite par les mécanismes de vérification.

6.3 Au-delà de l'Outil : La Primauté de la Volonté Politique

Cette étude réaffirme une conclusion critique : les TIC sont des facilitateurs, et non des moteurs de la paix. Malgré les mécanismes technologiques sophistiqués, la mise en œuvre de l'accord de Washington a connu des retards significatifs fin 2025, non pas en raison de défaillances du système, mais en raison de désaccords politiques sur l'interprétation du « retrait mutuel ». Selon l'Agence Congolaise de Presse (2025b), trois dates clés ont marqué la mise en œuvre de l'accord, soulignant la complexité du processus. Cela souligne que si les TIC peuvent structurer et accélérer les processus, elles ne peuvent pas résoudre les incompatibilités politiques profondément enracinées. L'infrastructure numérique n'est aussi efficace que l'engagement politique des dirigeants à ses extrémités. Lorsque la volonté politique faiblit, les TIC peuvent même devenir un handicap, car les enregistrements numériques des engagements non tenus peuvent être utilisés comme munitions pour la propagande.

6.4 Recommandations pour une Diplomatie Numérique de Paix

Sur la base des résultats, les recommandations suivantes sont proposées aux parties prenantes (RDC, Rwanda, UA, ONU) :

a) Renforcement des Capacités Numériques Diplomatiques : Établir un programme de formation conjoint pour les négociateurs et le personnel technique, axé sur l'hygiène cybernétique, la vérification OSINT et l'utilisation avancée des plateformes collaboratives. Il doit s'agir d'un effort bilatéral pour construire des normes techniques partagées, évitant la perception qu'un camp « forme » l'autre.

b) Plateforme Régionale de Dialogue Numérique : Sous l'égide de la CIRGL, lancer un « Hub de Paix des Grands Lacs » sécurisé et basé sur le cloud. Cette plateforme servirait de source unique de vérité pour la documentation, de tableau de bord pour les médiateurs afin de suivre la conformité, et de forum de dialogue virtuel entre diverses parties prenantes, y compris la société civile.

c) Investissement dans des Infrastructures Décentralisées : Les partenaires internationaux (PNUD, Banque mondiale) devraient prioriser le financement d'une « connectivité résiliente » dans l'Est de la RDC, en se concentrant sur les réseaux maillés à énergie solaire et l'Internet par satellite en orbite basse pour contourner le déficit d'infrastructure central. Cela permettrait un suivi participatif authentique.

d) Cadre pour les Normes Cybernétiques dans les Processus de Paix : Négocier un mémorandum d'accord bilatéral sur la cybersécurité, définissant explicitement les actions interdites (par exemple, piratage des données de vérification, création de deepfakes) et établissant une équipe conjointe d'intervention en cas d'incident cybernétique. Cela formaliserait la vulnérabilité partagée et créerait un mécanisme de réassurance mutuelle.

e) Engagement Médiatique Responsable : Les deux États devraient adopter un « code de conduite numérique » pour leurs canaux officiels pendant les processus de paix, prônant un langage mesuré et s'engageant sur une plateforme conjointe pour le démantèlement rapide des désinformations.

7. Conclusion

Cet article a démontré que les TIC ont fondamentalement reconfiguré le paysage de la gestion des conflits dans la relation RDC-Rwanda. Le processus de paix aboutissant à l'accord de Washington de 2025 sert d'étude de cas paradigmatique des complexités de l'ère numérique. D'un côté, les TIC, à travers les communications cryptées, les outils de surveillance avancés et la diplomatie publique numérique, ont introduit des niveaux sans précédent d'efficacité, de rapidité et de transparence (théorique) dans l'architecture de la consolidation de la paix. De l'autre, l'armement des médias sociaux pour la désinformation, les dilemmes de sécurité posés par l'espionnage cybernétique et la fracture numérique structurelle menacent de saper ces mêmes acquis.

L'argument central de cet article est que les TIC ne sont pas une panacée mais un amplificateur. Elles amplifient l'agilité diplomatique lorsque la volonté politique est forte, mais elles amplifient également la méfiance et la propagande lorsqu'elle est faible. Le chemin vers une paix durable dans les Grands Lacs ne réside pas dans le simple déploiement de davantage de technologie ; il réside dans la gouvernance stratégique, responsable et équitable de cette technologie. Le cadre de « diplomatie numérique de paix » proposé ici, centré sur le renforcement des capacités, les infrastructures régionales et les normes cybernétiques contraignantes, offre une feuille de route pragmatique pour transformer la sphère numérique d'un champ de bataille en un conduit pour une paix durable. Le succès à long terme de l'accord de Washington sera donc déterminé non seulement par les mots sur le papier mais par la capacité des deux nations à naviguer dans les courants numériques périlleux qui les entourent. Comme le

soulignent Lang et Wood (2025), l'accord est désormais porté par l'administration américaine, mais son avenir dépendra de la volonté politique des parties à honorer leurs engagements.

Références

Agence Congolaise de Presse (ACP). (2025a, 4 décembre). *Accord de Washington : le Président Trump remercie toutes les parties pour son aboutissement heureux*. <https://acp.cd/nation/accord-de-washington-le-president-trump-remercie-toutes-les-parties-pour-son-aboutissement-heureux/>

Agence Congolaise de Presse (ACP). (2025b, 21 juillet). *DRC-Rwanda: Three key dates in the implementation of the Washington Agreement*. <https://acp.cd/anglais/drc-rwanda-three-key-dates-in-the-implementation-of-the-washington-agreement-by-john-masebi/>

Ambassade de la République Démocratique du Congo aux États-Unis. (2026, 11 mai). *The Washington Agreements: A new era of peace, sovereignty, and prosperity for the DRC*. <https://www.ambadrusa.org/2026/05/11/the-washington-agreements-a-new-era-of-peace-sovereignty-and-prosperity-for-the-drc/>

Bjola, C., & Holmes, M. (Eds.). (2015). *Digital diplomacy: Theory and practice*. Routledge.

Boege, V., Brown, A., Clements, K., & Nolan, A. (2009). *Hybrid peacebuilding in the Pacific: A research report*. University of Queensland.

Comolli, V. (2015). *The security challenges of the internet and social media in the Sahel*. The International Institute for Strategic Studies (IISS).

Duncombe, C. (2019). Twitter and the challenge of time: Digital diplomacy and the speed of global politics. *International Studies Review*, 21(3), 453-475. <https://doi.org/10.1093/isr/viy053>

Fearon, J. D. (1994). Domestic political audiences and the escalation of international disputes. *American Political Science Review*, 88(3), 577-592. <https://doi.org/10.2307/2944796>

International Crisis Group. (2024). *Eastern DRC: Armed groups, regional dynamics, and peacebuilding* (Africa Report No. 320). <https://www.crisisgroup.org/africa/central-africa/democratic-republic-congo/eastern-drc-armed-groups-regional-dynamics-and>

Jervis, R. (1978). Cooperation under the security dilemma. *World Politics*, 30(2), 167-214. <https://doi.org/10.2307/2009958>

Kaldor, M. (2012). *New and old wars: Organized violence in a global era* (3rd ed.). Stanford University Press.

Lang, H., & Wood, M. (2025, 12 décembre). *Rwanda–DRC peace deal: Trump owns it. Now what?* Refugees International / Just

Security. <https://www.refugeesinternational.org/just-security-rwanda-drc-peace-deal-trump-owns-it-now-what/>

Lemarchand, R. (2009). *The dynamics of violence in Central Africa*. University of Pennsylvania Press.

Mancini, F. (Ed.). (2013). *New technology and the prevention of violence and conflict*. International Peace Institute.

Ministère des Affaires étrangères du Qatar. (2025, 4 décembre). *Qatar participates in signing ceremony of peace, economic agreement between DRC and Rwanda in Washington*. <https://mofa.gov.qa/en/qatar/latest-articles/latest-news/details/2025/12/04/qatar-participates-in-signing-ceremony-of-peace-economic-agreement-between-drc-and-rwanda-in-washington>

MONUSCO. (2025, 5 décembre). *La MONUSCO salue l'entérinement de l'accord de paix et du cadre régional d'intégration économique entre la RDC et le Rwanda*. Radio Okapi. <https://www.radiookapi.net/2025/12/05/actualite/politique/la-monusco-salue-lenterinement-de-laccord-de-paix-et-du-cadre>

Ndikumana, L. (2022). *Conflits et intégration régionale dans les Grands Lacs africains*. Kigali.

Ndikumana, L., & Nkurunziza, J. (2021). *Régionalisme et conflits dans les Grands Lacs : enjeux de sécurité et coopération économique*. Éditions Universitaires Africaines.

Pamment, J. (2015). Media diplomacy and the public sphere. In C. Bjola & M. Holmes (Eds.), *Digital diplomacy: Theory and practice* (pp. 55-72). Routledge.

Radio Okapi. (2025a, 5 décembre). *Analyse de l'accord de paix RDC-Rwanda*. <https://www.radiookapi.net/2025/12/05/emissions/dialogue-entre-congolais/analyse-de-laccord-de-paix-rdc-rwanda>

Radio Okapi. (2025b, 9 août). *Accord de paix : première réunion du Mécanisme conjoint de coordination de la sécurité*. <https://www.radiookapi.net/2025/08/09/actualite/securite/accord-de-paix-premiere-reunion-du-mecanisme-conjoint-de-coordination>

Ramsbotham, O., Woodhouse, T., & Miall, H. (2016). *Contemporary conflict resolution* (4th ed.). Polity Press.

Reuters. (2025a, 18 juillet). *Congo, M23 rebels to sign declaration of principles to end fighting, sources say*. <https://www.reuters.com/world/africa/congo-m23-rebels-sign-declaration-principles-end-fighting-sources-say-2025-07-18/>

Reuters. (2025b, 19 juillet). *Congo, M23 rebels pledge in Qatar to reach peace deal next month*. <https://www.reuters.com/world/africa/congo->

[m23-rebels-pledge-qatar-reach-peace-deal-next-month-2025-07-19/](#)

United Nations. (2024). *Technologies de l'information et de la communication pour la paix et la sécurité* [Rapport du Secrétariat].

United Nations Development Programme (UNDP). (2022). *Rapport sur la gouvernance et la sécurité en République Démocratique du Congo*. New York: ONU.

United States Department of State. (2025, 4 décembre). *Signing of the Washington Accords for Peace and Prosperity between the Democratic Republic of the Congo and Rwanda*. <https://www.state.gov/releases/office-of-the-spokesperson/2025/12/signing-of-the-washington-accords-for-peace-and-prosperity-between-the-democratic-republic-of-the-congo-and-rwanda>

Yin, R. K. (2014). *Case study research: Design and methods* (5th ed.). SAGE Publications.